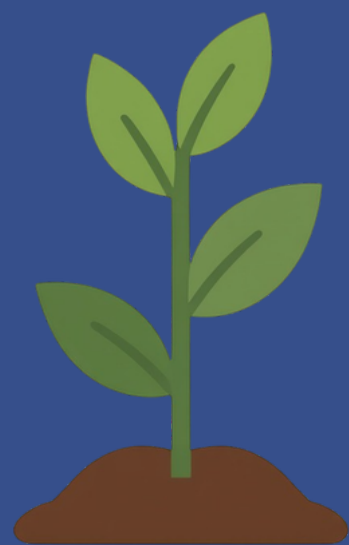


Paielements pour Services Environnementaux et Réseau Agroécologie de Thau - Sète agglomopôle méditerranée



Un premier programme PSE 2021-2026

Suite à sa sélection par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) dans le cadre d'un de leurs appels à projets, Sète agglomération méditerranéenne (SAM) a pu lancer son premier programme expérimental PSE en 2021 sur son territoire.

Ce dispositif d'aides rémunère les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou à maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...). Le territoire de SAM a été retenu par l'AERMC pour la mise en œuvre de ce programme car il possède de nombreux enjeux de préservation de la qualité des eaux et de maintien de la biodiversité.

Chaque année, les agriculteurs bénéficiaires sont évalués sur 5 indicateurs dont la note conditionne, en plus de la SAU, le montant de la subvention perçue en fin d'année culturale.

- **% d'infrastructures agroécologiques**

- Bandes tampons, bosquets, lisières forestières, arbres isolés, agroforesterie, haies, alignements d'arbres, jachères fleuries et apicoles, mares ou lavrognes, murets/clapas/petit bâti rural traditionnel.

- **Nombre de milieux différents**

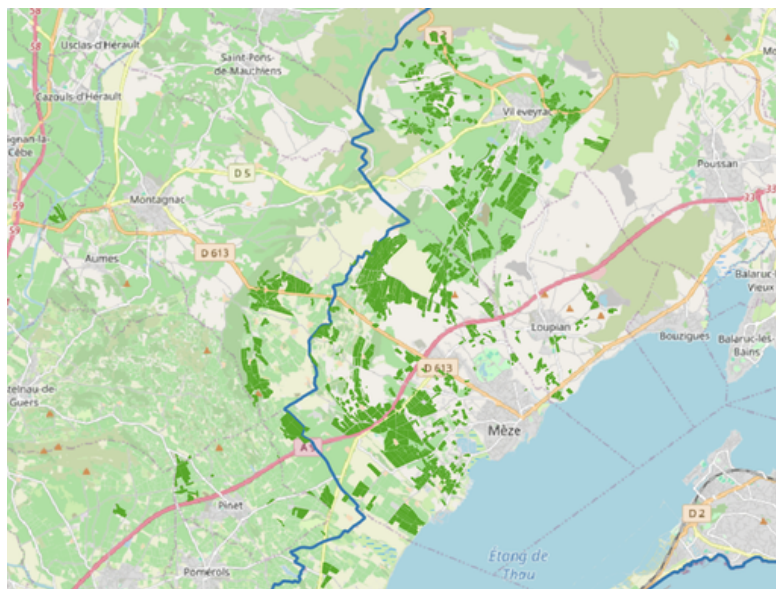
- Terres cultivées, bosquets, lisières forestières, vignes, forêts, haies, vergers, arbres isolés en milieux cultivés, prairies naturelles, prairies temporaires, landes/garrigues/pelouses sèches, jachères et bandes enherbées, eaux dormantes, ripisylves, eaux courantes, marais tourbières et zones humides, éboulis et falaises

- **% couverture des sols (enherbement)**

- Prend en compte le % de terre effectivement recouverte par un couvert végétal mais aussi la durée de couverture.
- Comprend la couverture par les cultures, sur les tournières, les interrangs enherbés.
- Pour les grandes cultures, le taux de couverture dépend du nombre de jours où la culture et les éventuelles intercultures sont présentes.

- **Quantité d'azote minéral épandue (kg/ha)**

- **Indice de fréquence de traitements herbicides (IFTH)**



32 agriculteurs issus de 3 communes différentes engagés de 2021 à 2026 représentant une surface agricole utile d'environ 1 545 ha.

Viticulteurs majoritaires, grandes cultures, arboriculture et maraîchage également.

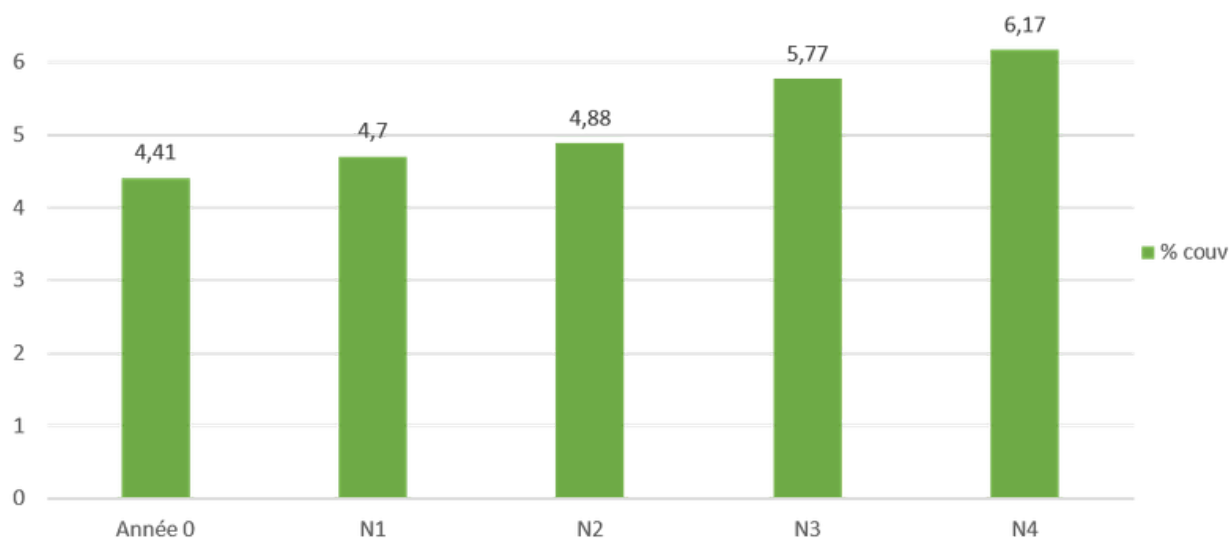
Des objectifs plus qu'atteints !

Quelques chiffres de l'année dernière (2025) :

- 13 exploitations sur 32 ont dépassé les 30% de leur SAU consacrés aux infrastructures agroécologiques.
- Environ la moitié des exploitations (14) voient leur % de couverture des sols augmenter cette année encore.
- Moyenne d'azote épandu en vigne autour de 18kg/ha (référence régionale en Occitanie 60 kg/ha – donnée de 2021). 12 exploitations sont en progression par rapport à l'année précédente.
- IFTH autour de 0,43 pour la vigne (moyenne régionale 1.09 – donnée de 2021). 14 exploitations en progression par rapport à l'année précédente.

Une réelle évolution des indicateurs s'observe depuis le lancement du programme. Beaucoup d'agriculteurs ont même été plus rapides que prévu dans leurs améliorations. Un exemple peut être celui de la couverture des sols, essentielle au maintien d'un sol vivant. Les couverts sont un sujet difficile en zone méditerranéenne compte tenu des conditions climatiques. On observe tout de même une amélioration nette de la moyenne des notes sur nos exploitations (69% de couverture moyenne en 2025 contre 60% en 2021).

Exemple : évolution de la moyenne des notes correspondant à l'indicateur % de couverture du sol (6,17/10 = 69% de couverture)



1 169 506.58 € consacrés aux subventions attribuées aux agriculteurs pour leurs progrès sur les 5 ans de programme

Accompagner les agriculteurs au changement

Environ 500 000 € sont consacrés à l'animation du programme entre 2021 et 2026

Afin d'accompagner les évolutions de pratiques sur le territoire, plusieurs formations ou ateliers sont proposés au cours de l'année et sont mis en place en partenariat avec différentes structures sur des thèmes variés :

- Biodiversité : chiroptères, auxiliaires de culture....
- Outils agricoles : réglages des pulvérisateurs, désherbage mécanique...
- Système de production : les couverts végétaux, gestion des haies...
- ...

Au départ, ces ateliers étaient destinés aux agriculteurs PSE seulement. Cependant, SAM a demandé la possibilité de les ouvrir à tous les agriculteurs du territoire.

De ce fait, le **Réseau Agroécologie de Thau** (RAET) est né en décembre 2023 : Il est ouvert à tous les agriculteurs du territoire ainsi qu'aux agriculteurs de l'agglomération voisine depuis 2025 et fait intervenir différents spécialistes de l'agroécologie. Le but est d'apporter des éléments de réflexion aux agriculteurs et de leur proposer un accompagnement technique afin qu'ils puissent avoir toutes les cartes en main pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux actuels. Les thématiques choisies s'appuient sur leurs questionnements et besoins et sont mis à jour chaque année.

Plusieurs actions sont menées en parallèle de ces ateliers et du réseau :

- D'autres formes d'accompagnements techniques (ex : sur l'entretien de haies)
- Animation par la Chambre d'Agriculture d'un groupe Viticulture Durable => 9 jours par an.
- Animations ponctuelles sur des thématiques ciblées (ex : connaître les oiseaux des milieux agricoles avec la LPO).
- Expérimentation sur l'épandage de broyat végétal frais sur les parcelles en lieu et place de compost (2024 à 2026).



Un nouveau projet encore plus ambitieux

En 2025, l'AERMC a lancé un nouvel appel à projet pour une deuxième édition des Paiements pour Services Environnementaux qui iront de **2027 à 2032**. Fort de notre expérience au cours du premier programme, nous avons déposé une candidature et avons été présélectionnés pour participer à ce nouveau programme expérimental.

Nous avons choisi de travailler sur la qualité de l'eau et l'infiltration de l'eau dans les sols. En effet, au-delà des enjeux liés à la qualité de la ressource en eau sur le territoire (impact sur l'environnement et sur les activités conchylicoles du bassin de Thau), nous avons décidé de nous intéresser à la qualité des sols et notamment à leur capacité à retenir l'eau. La biodiversité reste bien sûr au cœur de nos préoccupations.

Un sol en bon état de santé permet l'infiltration de l'eau donc une meilleure disponibilité pour les cultures, la limitation du ruissellement, une meilleure répartition de l'eau dans les espaces agricoles... Ce nouveau PSE sera donc centré sur la poursuite de la réduction des intrants (notamment l'herbicide) et sur l'amélioration de la qualité des sols dans l'objectif d'y assurer l'infiltration de l'eau.

Garder l'eau, principale ressource limitante, au cœur des enjeux

2 enjeux retenus :

- Qualité de l'eau
- Infiltration de l'eau dans le sol

3 indicateurs d'exploitation max :

- Indice de Fréquence Traitements Herbicides (IFTH)
- % de couverture du sol
- Non défini pour l'instant

Indicateurs de territoire permettant de suivre l'impact du programme sur les zones retenues

Toucher d'avantage d'agriculteurs

Objectif => **40 agriculteurs**

Zonage retenu en fonction des enjeux choisis : passage de 3 à 6 communes.

Proposer un accompagnement individuel

Accompagnement assuré par des spécialistes de l'agroécologie

- 1 à 2 visites/exploitation/an
- Plusieurs RDV de suivi en visioconférence
- Points téléphone ponctuels

Accompagnement collectif (3,5 jours par an) ouvert au RAET

Suivi continu par la chargée de mission tout au long du programme

Thématiques principales : couverts végétaux, agroforesterie, qualité du sol, hydrologie régénérative

Aller plus loin, avec plus d'agriculteurs mais toujours avec un même objectif : la transition agroécologique !